

BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

---

**Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>e</sup>)**

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

---

---

rameaux semble suggérer qu'avec l'âge la dominance apicale tend à s'estomper, ce qui permettrait le développement des bourgeons hypophylles de la partie supérieure du tronc. Il est possible que chez certaines espèces ce phénomène constitue la règle générale, si l'on en croit par exemple DOBBIE (1929), qui décrit en Nouvelle-Zélande une « forêt » de fougères arborescentes ramifiées et cite plusieurs autres observations analogues faites dans ce pays.

#### PUBLICATIONS CITÉES

- DOBBIE H.B., 1929. — A forest of forked Tree-Ferns. Amer. Fern Journ., 19, 41-44.  
ESPAGNAC H., 1963. — Observations sur l'appareil végétatif des fougères leptosporangiées de Côte-d'Ivoire. Naturalia Monspeliensia, 15, 73-82.  
HALLÉ F., 1966. — Etude de la ramification du tronc chez quelques fougères arborescentes. Adansonia, VI, 1, 405-423.  
HOLTUM R.E., 1963. — *Cyatheaceae*, in « Flora Malesiana », ser. II, vol. 1 (2).  
SCHOUTE J.C., 1914. — Beiträge zur Blattstellungslehre. II. Über verästelte Baumfarne und die Verästelung der Pteropsida in allgemeinen. Recueil Trav. Bot. Néerl., XI, 7-192, 20 pl.

Département de Biologie Végétale,  
Université Lyon I, Villeurbanne.

### FOUILLE-SAUVETAGE : 21, QUAI ARLOING (1967-1968).

#### 3<sup>e</sup> PARTIE :

### SARCOPHAGE MONOLITHIQUE & TOMBE EN TUILE

par J.-P. PELATAN.

#### SARCOPHAGE n° 6<sup>1</sup> :

a) Il mesure : L. 1,88 m ; l. 0,87 m ; H. 0,45 m. Epaisseur 0,14 m (fig. 1).

b) Il n'en reste qu'une seule partie : la cuve. Ce sarcophage a été trouvé à la même profondeur et à proximité des sarcophages en plomb<sup>2</sup> c'est-à-dire à 1,50 m environ, et reposait sur un lit de briques rouges et de galets. Orientation : Est/Ouest.

c) Squelette : celui-ci a été enlevé avant notre arrivée, et de ce fait, nous ne pouvons donner des indications à son sujet, car il n'est pas en notre possession.

d) Le couvercle : il manque ; il semblerait que celui-ci était constitué de plusieurs dalles plates et non d'un monolithe, comme la cuve.

e) La cuve : monolithe en calcaire blanc<sup>3</sup> à parois épaisses, à angles arrondis — poids approximatif : 3 t. Au fond, se trouve une logette découpée en rond, pour caler la tête du mort. Datation : entre III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle ?

1. Actuellement visible, mis à l'envers à proximité de l'immeuble construit au 21 quai Arloing ; le propriétaire du terrain l'ayant gardé, ainsi qu'une inscription latine que nous présenterons lors de la prochaine publication.

2. Publication 1<sup>re</sup> partie : Bulletin Sté Linnéenne, n° 7, sept. 1970.

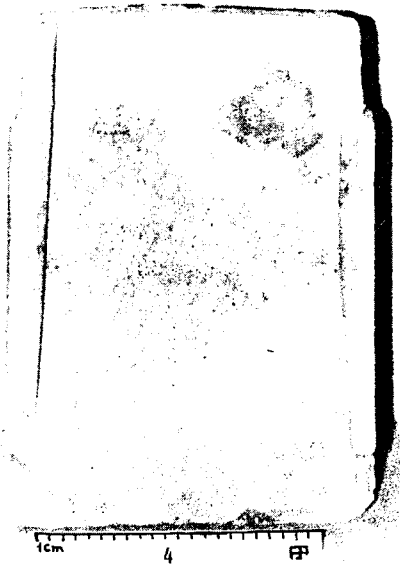
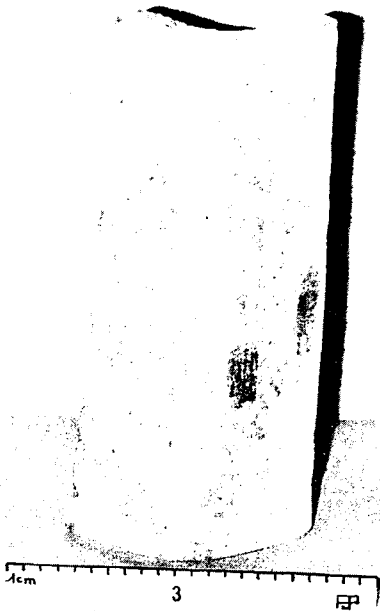
3. Ce calcaire semble être du calcaire blanc d'Alès, comme les différents monolithes trouvés dans la nécropole de St-Laurent (voir Bibliographie).

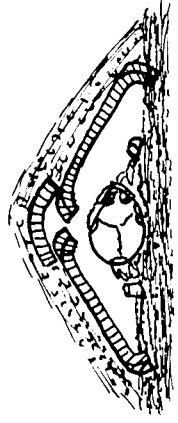
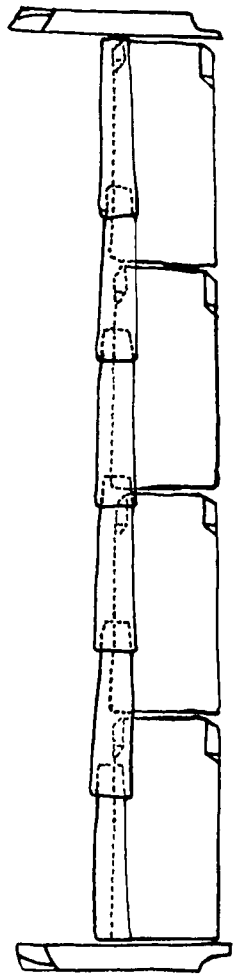
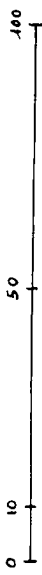
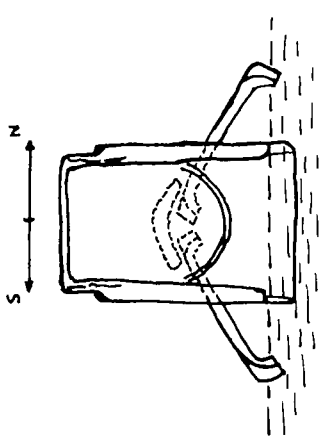


TOMBE N° 7 :

a) Elle mesure : L. 1,70 m ; l. 0,60 m.

b) Tombe en forme de toit, « en bâtière », maçonnée (fig. 2). Formée de tuiles plates et rondes (fig. 3 & 4). Cette sépulture était à flanc de colline, à une profondeur de 3,00 m et fut mise à jour par la pelle mécanique, lors de l'exécution des travaux. A notre arrivée sur le



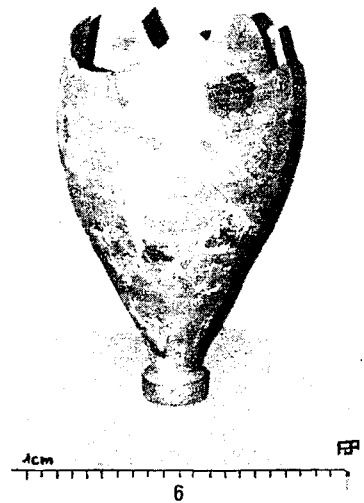
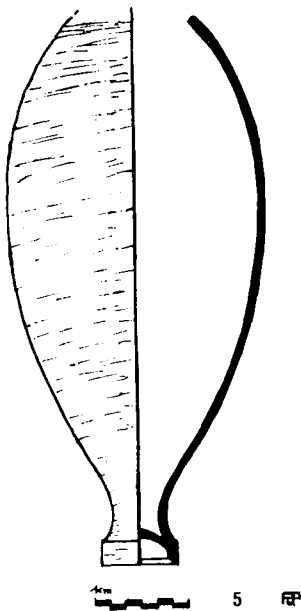


chantier, nous n'avons retrouvé que les tuiles du fond ; heureusement d'ailleurs, car celles-ci auraient également été enlevées s'il n'y avait eu danger d'effondrement dû à la masse de terre se trouvant dessus. A nos risques, nous les avons cependant récupérées. Orientation de la tombe : Est/Ouest.

c) Le squelette : là aussi, le squelette n'était pas en place ; celui-ci avait été enlevé et nous l'avons retrouvé dans un sac de ciment prêt à la décharge !... Lors de l'examen de ce squelette, en particulier du crâne, nous avons remarqué qu'il portait à sa base, une large tache de couleur verte, vraisemblablement due à l'attouchement d'un objet en bronze<sup>4</sup>.

Mobilier : Après avoir tamisé la terre placée à l'intérieur de la tombe — sans grand résultat — nous avons entrepris une recherche juste au-dessus de la tombe, sur la partie cimentée, et là, nous avons pu récupérer les fragments d'un vase que nous avons reconstitué : ce vase est tourné, bien cuit, d'un dégraissant fin, de couleur rouge-orangé, avec un pied instable (fig. 5-6).

Datation : Nous rencontrons ces tombes un peu partout en France<sup>5</sup>. Elles sont de basse époque, entre IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle.



4. Seules les personnes présentes lors de la découverte pourraient dire ce qui se trouvait sur ce crâne.

5. Abbé COCHET : *La Normandie souterraine* (p. 35).

G. CARRIÈRE : *Les Cimetières de l'Epoque du Bas-Empire* (p. 17 à 23).

E. SALIN : *La Civilisation Mérovingienne*, tome II (p. 93).

S. GAGNIÈRE : *Les sépultures à inhumation, du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*. Cahiers Rhodaniens (fig. 13, 1960).

— Sur une Tombe en tuiles en « Bâtière ». *Mém. de l'Académie de Vaucluse*, 1967, p. 123 à 128.

BIBLIOGRAPHIE

- P. WUILLEUMIER, A. AUDIN, A. LEROI-GOURHAN. — L'église et la nécropole Saint-Laurent 4). Mémoires et documents de l'Institut des Etudes Rhodaniennes et de l'Université de Lyon. Lyon, Audin, 1949.
- E. SALIN. — La civilisation mérovingienne, 4 tomes. Paris, Picard, 1950-1952-1957-1959.
- Abbé COCHET. — La Normandie souterraine, Paris, 1855.
- G. CARRIÈRE. — Les cimetières de l'époque du Bas-Empire, de Pouzilhac, Arpailargues et autres lieux du département du Gard. Mém., Acad. de Nîmes, tome XXV, 1902.
- S. GAGNIÈRE. — Les sépultures à inhumation du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique. Cahiers Rhodaniens, VII, 1960.
- Sur une tombe en tuiles en « Batière ». Mémoires de l'Académie de Vaucluse, sixième série, tome I, 1967, p. 123 à 128.

**LEPIOTA CYSTOPHOROIDES, sp. nova**

par Marcel JOSSEMAND et Louis RIOUSSET.

Cette Lépiote a été récoltée régulièrement dans la région du petit Lubéron (Midi de la France). Elle a pu être étudiée de manière détaillée, à plusieurs reprises et sur des sujets à tous les degrés de développement.

Nous la croyons nouvelle et la donnons sous le nom de *Lepiota cystophoroides* Joss. & Riouss.

Nous avons tout d'abord songé à la rapporter à *L. cystophora*, espèce décrite par G. MALEŒON dans son important travail <sup>1</sup>. La description de cette Lépiote croissant, tout comme la nôtre le fait souvent, sous *Quercus Ilex*, pouvait fort bien convenir, ainsi que les dessins et la planche en couleur.

Concordance particulière : les lames de notre espèce présentent une teinte sale, bis sordide, dont, lors d'une première récolte, nous nous étions demandé si elle n'était pas due à un début d'altération. Des récoltes ultérieures nous ont montré qu'il n'en était rien. Cette particularité est perceptible dès le jeune âge et nous la tenons pour une des meilleures caractéristiques de notre plante car elle n'est guère répandue dans ce groupe. Or, ces lames sales sont tout justement l'apanage de *L. cystophora* ce qui, joint à d'autres ressemblances, nous avait orientés de ce côté.

Pourquoi avons-nous renoncé à cette assimilation ? Essentiellement à cause de la nature du revêtement piléique. Nous n'ignorons pas que, comme tous les caractères, la formule du revêtement peut varier, que ce soit avec l'âge, selon l'endroit où l'on pratique la coupe ou qu'il s'agisse de variations propres à tel ou tel lot de carpophores, preuve en soit la différence, assez faible d'ailleurs, entre les dessins que nous donnons de deux récoltes différentes de notre lépiote (dessins exécutés avec le même œil et la même main, ce qui élimine le facteur « équation personnelle »).

1. G. MALEŒON & R. BERTAULT, Flore des Champignons supérieurs du Maroc, t. I, Rabat, 1970.